

seph Casot, prêtre, religieux de la Compagnie de Jésus, procureur des missions de la dite Compagnie établies en cette Province, pour le fief et seigneurie du Cap-de-la-Madeleine.

Aveux et dénombrements, régime anglais, cahier 2, folios 194 et 244.

16 mars 1864.

Cadastre de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, appartenant ci-devant à l'ordre des Jésuites, fait le 16 mars 1864, par Henry Judah, écuyer, commissaire (no 5).

Archives de la province de Québec.

*Arrière-fief de l'Arbre à la Croix, Hertel ou
Saint-Jacques du Hertelet*

5 avril 1644.

Acte de concession de Jacques de la Ferté, abbé de Sainte-Madeleine, à Jacques Hertel d'une demie lieue de terre de front sur deux lieues de profondeur. Aux droits de fief et de justice haute, moyenne et basse.

Mentionné dans l'arrêt du Conseil Souverain du 13 juin 1667.

2 juin 1650.

Ordre de M. d'Avaugour, gouverneur de la Nouvelle-France, d'enregistrer l'acte de concession accordé à Jacques Hertel par l'abbé de Sainte-Madeleine le 5 avril 1644.

Mentionné dans l'arrêt du Conseil Souverain du 13 juin 1667.

13 juin 1667.

Arrêt du Conseil Souverain qui sans tirer à conséquence ni préjudicier à l'arrêt du Conseil d'Etat du 21 mars 1663 maintient et garde le sieur Quentin Moral et les héritiers Hertel en la propriété et possession des terres